

Inauguration mairie nouvelle

Avant de passer à la phase officielle de l'inauguration de notre nouvelle mairie, il me revient de retracer quelques éléments de notre passé pour comprendre la et les démarches qui ont permis de parvenir à cette journée particulière de notre histoire, un aboutissement d'une réflexion qui vient de loin. Une décision municipale est toujours une forme de pari, le choix ne se révèle pertinent qu'au regard de l'histoire avec le recul nécessaire du temps.

A travers quelques dates qui sont des charnières marquées par des choix, des décisions qui ont laissé une trace et qui ont fait ce que notre commune est devenue de l'évolution de son nom et à sa physionomie actuelle au fil de deux siècles de son histoire intime.

Nous sommes en mai 1816 lorsqu'un décret du roi Louis XVIII stipule que la commune de Loupiac de l'arrondissement de La Réole portera désormais le nom de Loupiac de Blaignac pour la distinguer de Loupiac près de Cadillac pour simplifier le travail de l'administration des postes. L'église de Loupiac est à ce moment-là la chapelle de secours de celle de Blaignac, ce qui explique ce choix.

Pas de bourg à Loupiac, pas davantage de mairie, celle-ci se trouvant au domicile du Maire nommé par le pouvoir central. Les réunions du conseil se faisant parfois sous le porche de l'église à la lumière du jour, la fonction d'élu n'étant pas encore une activité essentiellement nocturne.

Nous arrivons à la fin du XIX siècle dans un moment de forte effervescence démocratique dans le pays après l'instauration de la troisième République, l'élection des Maires au suffrage semi universel pour la première fois en 1884, la promulgation des lois scolaires faisant obligation aux communes de créer une école publique. De cette époque nous restent deux décisions majeures pour notre commune, le choix du nom, Loupiac de La Réole pour une sombre histoire de destination des moyens financiers des conseils de fabrique, Loupiac accusant Blaignac de délaisser l'entretien de son église de secours et se dissociant ainsi de sa commune jumelle. Puis malgré la forte influence des familles possédantes ainsi que la pratique religieuse vivace, la création d'une maison d'école publique en un lieu différent de l'implantation de l'église, créant de fait un point d'attraction nouveau dans la commune, l'ébauche d'un bourg à « équidistance des extrémités de la commune ».

Une ébauche de bourg donc, mais toujours pas de bâtiment de mairie, malgré des déclarations d'intention de créer un bâtiment dédié, celle en particulier du 15 novembre 1885 de construire une mairie une fois les travaux de l'église terminés. L'habitude ayant perduré de se réunir chez le Maire, sous le mandat de Pierre Jousseau puis installée successivement dans le vieux presbytère sous le mandat de Pierre Duleau et confirmée sous le mandat de Cyprien Bergadieu en 1897 dans le

nouveau presbytère qui abrita en outre la petite école, appellation non contrôlée pour désigner les classes enfantine et préparatoire jusqu'au tournant des années 1950, classe que plusieurs d'entre vous, ici présents, avez fréquentée.

A partir des années 1905, 1907, la mairie est transportée dans une des pièces de l'école nouvelle, dans une configuration classique des bâtiments « Mairie Ecole » de la troisième République. Situation toujours considérée comme provisoire à Loupiac car en concurrence avec le besoin de logement des instituteurs, puisque nous retrouvons au moins à trois reprises des projets de création d'un immeuble devant servir de mairie, en juin 1932, septembre 1947 puis mai 1962.

Nous passons à l'après-guerre, au début des années 1950. Nous sommes sous le mandat de Jean Bergès. L'école est désormais trop petite pour accueillir les nombreux enfants de la commune, l'agriculture vit un petit âge d'or, la mécanisation n'est pas encore là, il faut des bras, il y a des enfants dans les maisons.

La construction d'une deuxième classe dans le bâtiment d'école est enfin effective après des tentatives dans les années 30, la deuxième guerre ayant repoussé les projets.

En 1952 l'école a sa physionomie actuelle avec l'ajout de deux ailes destinées l'une à agrandir le logement de l'instituteur l'autre à accueillir le local de la Mairie, la commune a donc une mairie en site partagé.

Rentrée 1990, sous le mandat de Paul Cabannes, c'est la création du Regroupement pédagogique intercommunal avec Hure dans un premier temps puis Fontet quelques années plus tard, c'est la certitude de la pérennisation d'une école à Loupiac donc un besoin maintenu d'espace et de locaux.

1993 maintenant, et conséquence de cela, la commune éprouve le besoin de créer un espace associatif propre avec la construction d'une salle des fêtes à l'extérieur de ce qu'on appelle désormais le bourg, par manque de disponibilité foncière, c'est ici que nous sommes aujourd'hui. Et jusqu'en fin d'année 2018 une aile de cette salle hébergeait la mairie, là aussi en site partagé, mais à l'écart des autres lieux de vie et de rencontre.

Nous arrivons au tournant des années 2010, la commune, comme d'autres parmi ses voisines, connaît un certain développement, le Conseil, sous le mandat de Michel Latrille, favorise le maintien du commerce devenu multiple rural, il accompagne la montée en puissance de la CDC, de nouveaux besoins apparaissent comme la création d'un espace médiathèque dans la foulée d'un projet communautaire.

Se pose alors la question d'accompagner ce développement, à travers une carte communale anticipant de quelques années les conclusions de l'actuel PLUI, de lui donner un cadre avec pour objectif de trouver une cohérence, de créer un cœur battant à ce village.

L'ancienne boulangerie est acquise, la décision est prise d'en faire un espace public avec son lieu mémoriel, le monument aux morts, la stèle du 19 mars, les arbres de la paix plantés à l'initiative et par les enfants de l'école, espace convergeant vers le bâtiment de la Mairie, la Maison Commune, celle où l'on entre sans frapper en face de l'autre maison commune, la maison d'école que nos anciens avaient posée là, un peu au milieu de nulle part, il y a bientôt 130 ans.

C'est cette histoire qui résume les décisions successives et les réalisations des différents conseils municipaux et il me plaît d'observer que le regain de notre commune, au sens où l'entendait Giono, ait trouvé sa source et son aiguillon à travers la création puis le développement de son école. L'école, compétence régaliennne encore exercée par les communes à travers un syndicat, le SIVOS, une intercommunalité de proximité qui n'attend que le ralliement de ses voisines dépourvues d'école pour former une collectivité d'évidence.

Les bases et les murs de cette mairie sont anciens, ils ont abrité la boulangerie, dans une époque où le pain fournissait l'essentiel de l'énergie nécessaire au travail des hommes, ils sauront abriter un lieu de débats, de décision, de sagesse et de partage.